



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

huile de palme

Question écrite n° 94407

Texte de la question

M. Yves Nicolin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargée de la biodiversité sur la question de l'huile de palme. Cette question soulève plusieurs enjeux, notamment économiques et environnementaux. Si l'empreinte écologique d'une partie de cette industrie se doit d'être limitée, nous devons également prendre en compte les efforts réalisés par les industriels pour engager la culture de l'huile de palme dans la voie du développement durable. Il est par ailleurs à noter qu'en plus d'apports économiques colossaux, l'huile de palme a l'avantage d'assurer l'absence d'acides gras trans, nocifs pour le système cardio-vasculaire. En conséquence, s'il convient de lutter contre la production d'huile de palme irrespectueuse de l'environnement, il convient également d'encourager cette production dans le respect de la biodiversité. Il voudrait connaître la position du Gouvernement sur ce point.

Texte de la réponse

Le sujet de la production d'huile de palme est complexe puisqu'il soulève des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. L'huile de palme est très utilisée dans le monde et sa production, issue de la culture de 15 à 20 millions d'hectares majoritairement situés en Indonésie et en Malaisie, avoisine aujourd'hui les 54 millions de tonnes par an et devrait doubler d'ici à 2050. La France en consomme environ 150 000 tonnes par an à des fins alimentaires et 350 000 tonnes à des fins de production de biocarburants. La culture des palmiers à huile a un impact environnemental majeur puisqu'elle cause des déforestations massives, qui notamment mettent en danger critique d'extinction les espèces de grands singes qui peuplent les forêts tropicales détruites pour une mise en culture. Il est également avéré que c'est la culture des palmiers à huile qui a conduit à développer économiquement certains pays et leur a permis de sortir de la pauvreté. Dans ce contexte, il convient d'adopter une position ambitieuse mais aussi responsable sur la fiscalité de l'huile de palme. C'est la ligne que le Gouvernement a souhaité adopter sur ce dossier. C'est ainsi que l'article 47 de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages inscrit l'objectif du Gouvernement de proposer un système de fiscalité sur l'ensemble des huiles alimentaires qui soit harmonisé, non discriminatoire et permette de favoriser les huiles certifiées. Cela marque sa volonté de réduire l'impact environnemental de la culture des huiles alimentaires en général, et de l'huile de palme en particulier. Mais cela s'inscrit aussi dans une stratégie plus globale de fiscalité sur les huiles alimentaires, comme le proposent, notamment, les travaux de la mission parlementaire d'information de Mme LOUWAGIE et de M HAMMADI sur la fiscalité des produits agro-alimentaires. Pour que ce système soit basé sur des connaissances et une expertise de haut niveau, le gouvernement a missionné le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) pour une étude sur les certifications existantes pour l'huile de palme et les leviers d'action disponibles pour que la production d'huile de palme évolue vers plus de durabilité et pour favoriser des certifications ambitieuses. Le Gouvernement tiendra compte des résultats de cette étude, qui devraient être rendus dans les prochaines semaines, pour proposer un système fiscal adapté.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94407

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Biodiversité

Ministère attributaire : Biodiversité

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2016](#), page 2483

Réponse publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8576